



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 5 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parmi les 101 commissions consultatives supprimées ou fusionnées, afin de mettre un terme à l'inflation de leur nombre, dont la liste a été mise en ligne à l'issue du CIMAP du 2 avril 2013, il convient de lire page 46 « l'Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats » et non le Groupe d'Experts sur les Oiseaux et leur Chasse (anciennement l'Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats). Le « Groupe d'Experts sur les Oiseaux et leur Chasse » (GEOC) est maintenu.

Créé en 2009, le GEOC conduit des expertises scientifiques qui éclairent de manière indépendante les décisions administratives en matière de chasse des oiseaux.

Sollicité par le Ministère chargé de l'écologie, ce comité scientifique répond aux besoins d'expertises réclamés tant par le monde cynégétique que par les associations de protection de l'environnement. A ce titre, il a fait preuve d'une plus-value importante dans la conduite des politiques publiques.

Contacts service de presse : 01 42 75 50 78/79

Courriel : service.presse@pm.gouv.fr